



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



# FORUM TOGOLAIS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LE DEVELOPPEMENT (FTSCD)



RAPPORT D'ACTIVITES  
**ANNEE 2023**



# SOMMAIRE

## MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### INTRODUCTION

#### CHAPITRE I : PRESENTATION DU FTSCD

- I-1. Création
- I-2. Objectifs et but
- I-3. Actions et domaines d'interventions

#### CHAPITRE II : ACTIVITES REALISEES PAR LE FTSCD

- II-1. Échanges en vue de la redynamisation de l'antenne régionale de kara
- II-2. Célébration de la journée internationale des pauvres
- II-3. Célébration de la journée mondiale de lutte contre la corruption à kara
- II-4. Plaidoyer du ftscd pour plus d'engagement dans la concrétisation du processus de déclarations de biens et avoirs

#### CHAPITRE III : ACTIVITES AUXQUELLES LE FTSCD A PRIS PART

- III-1. Participation du ftscd à la visioconférence de la revue nationale de mise en œuvre des réformes
- III-2. Participation du ftscd à la réunion de la banque mondiale sur le nouveau cadre de partenariat pays cpp 2023-2027
- III-3. Participation au lancement de la campagne de sensibilisation de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités et hauts fonctionnaires de l'administration publique
- III-4. Le ftscd a pris part au lancement officiel du projet bonne gouvernance financière de la giz
- III-5. Le ftscd à la célébration de la journée internationale des droits des femmes organisée par la haplucia
- III-6. Participation à la célébration de la journée de l'europe organisée par la délégation de l'union européenne au togo
- III-7. Le ftscd au colloque international sur la lutte contre le terrorisme au sahel et dans le golfe de guinée
- III-8. Le ftscd a pris part à la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption organisée par la haplucia

#### CHAPITRE IV: COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS ET PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

- IV-1. Rencontre du ftscd avec le représentant de la cedeao au togo
- IV-2. Le président de la haplucia reçoit une délégation du ftscd
- IV-3. Une délégation du ftscd reçue par le secrétaire général du ministère de l'économie et des finances
- IV-4. Le ftscd reçu au centre régional des nations unies pour la paix et le désarmement en afrique (unrec)
- IV-5. Le ftscd rencontre le médiateur de la république
- IV-6. Rencontre du ftscd avec le médiateur de la république

#### CHAPITRE V : ACTIONS DE COMMUNICATION

- V-1. Émissions radios

#### CONCLUSION

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

**BAD :** Banque Africaine de Développement

**CPP :** Cadre de Partenariat Pays

**CENTIF :** Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières

**CNUCC :** Convention des Nations Unies contre la Corruption

**CEDEAO :** Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CC :** Cour des Comptes

**FTSCD :** Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement

**GIZ :** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

**GFG :** Good Financial Gouvernance

**HAPLUCIA :** Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées

**INSEED :** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

**IES :** Institut d'Etudes Stratégiques

**IGE:** Inspection Générale d'Etat

**IGT:** Inspection Générale du Trésor

**IGF:** Inspection Générale des Finances

**OSC:** Organisation de la Société Civile

**OTR :** Office Togolais des Recettes

**PTF :** Partenaires Techniques et Financiers

**PTBA :** Plans de Travail et Budget Annuel

**PN :** Plan national de développement

**PNUD:** Programme des Nations Unies pour le Développement

**UA :** Union Africaine

**UE :** Union Européenne

**UEMOA :** Union Economique Monétaire Ouest Africaine

**UNREC :** Centre Régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique

# MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



■ Mme KADJIKА  
Tomwsam Bénédicte

Par son implication dans certains secteurs, la société civile joue un rôle essentiel dans les processus de consolidation de la paix, comme l'illustre plusieurs actions dans ce domaine. Elle le fait en s'impliquant dans des processus de consolidation de la paix de grande envergure à plusieurs titres, notamment dans les domaines de la justice, de l'État de droit, et la promotion de la citoyenneté. Comme le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD), la plupart des Organisations de la Société Civile (OSC) sont les piliers des systèmes démocratiques et jouent un rôle important dans la bonne gouvernance des sociétés.

Bien que les groupes de citoyens et les organisations de la société civile aient un énorme potentiel pour améliorer les sociétés et les économies, ils sont également confrontés à des besoins et des défis importants, tels que des capacités faibles, des ressources insuffisantes et, dans certains pays, un accès limité à l'information et des environnements politiques et juridiques restrictifs. Ces défis empêchent souvent les OSC de s'engager de manière constructive avec les institutions publiques. Dans l'optique de participer à la lutte contre la pauvreté, le FTSCD encourage la société civile à la promotion des Droits économiques sociaux et culturels (DESC) comme la fourniture des services de base, notamment, l'accès à une éducation primaire, aux soins de santé, à l'eau et à l'assainissement, l'accès à l'alimentation mais aussi des solutions de logement décent.

Pour notre organisation, les acteurs concernés par le développement doivent être plus résiliants pour leurs conseils et soutiens aux groupes de population les plus défavorisés. Celles-ci peuvent au besoin, faire valoir leur droit de demander des services publics efficaces aux autorités compétentes selon la procédure indiquée. Avec l'assistance des OSC, les communautés peuvent s'engager auprès des décideurs nationaux et régionaux pour faciliter, promouvoir et défendre des politiques et législation qui soutiennent les processus de planification du développement fondés sur les risques et dirigés par ces dernières. Le FTSCD restera toujours engagé à travers ces diverses actions à l'édifice d'une société prospère pour tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "KADJIKА" followed by a surname.

## **INTRODUCTION**

*Tout comme d'autres Organisations de la Société Civile (OSC) togolaise actives, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a mené des activités au cours de l'année 2023. Ces activités vont de la tenue des conférences de presse, à la célébration des journées qui prennent en compte des thématiques précises. Le Forum a également organisé ou participé aux ateliers et séminaires de formation, ainsi qu'aux émissions et débats radiophoniques. Les réunions de concertation ou de renforcement de capacités des membres du réseau et les rencontres des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le cadre de la collaboration n'ont pas été du reste.*

---

# **CHAPITRE I :**

## **PRESENTATION DU FTSCD**



## I 1-CRÉATION

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) est un réseau d'Associations et d'ONG créé le 26 avril 2003 à Lomé. Il a son siège national au quartier Agoè-Logopé, en face du Centre d'accueil des réfugiés à Lomé. Le Forum dispose d'une antenne régionale à Kara, au quartier Cofac et des points focaux dans les autres préfectures sur le territoire national. Il est enregistré sous le N°1717/MIS. Récépissé N°0942/DATD-SG-DAPOC-DOCA.

## I 2-OBJECTIFS ET BUT

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a pour but de contribuer au développement social, économique et culturel du Togo.

Il a pour objectifs d'œuvrer pour le bien-être des populations à travers le respect des valeurs citoyennes et républicaines, la promotion des droits de l'homme, de la démocratie, la culture de la paix, la bonne gouvernance, la transparence des processus électoraux, la décentralisation et la préservation de l'environnement.

## I 3-ACTIONS ET DOMAINES D'INTERVENTIONS

Le FTSCD mène des activités de sensibilisation, de formation et des plaidoyers à travers l'organisation d'ateliers, de colloques, des séminaires, des tables rondes et des conférences de presse et de débats. Il intervient également dans l'enracinement de la culture de la paix, la bonne conduite des processus électoraux, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la promotion des Droits de l'Homme, la décentralisation et la préservation de l'environnement.

## **CHAPITRE II : ACTIVITES REALISEES PAR LE FTSCD**



## **II-1- ECHANGES EN VUE DE LA REDYNAMISATION DE L'ANTENNE REGIONALE DE KARA**

L'Axe 1 : Vie Associative, Renforcement de la gouvernance et du fonctionnement du FTSCD du Plan d'actions 2022-2024 a prévu des dispositions devant améliorer le fonctionnement de l'organisation. C'est dans ce processus, qu'une réunion de travail s'est tenue à Kara le 3 juin 2023. Elle a eu pour but de mener des réflexions en vue de donner plus de vitalité et de visibilité aux activités de l'antenne régionale de la Kara. La rencontre a regroupé autour du Directeur Exécutif (DE) Messieurs PLE Kérim, ATEMBA Akara (Chef d'antenne), ABLIMOU Mèyaba (Secrétaire général) et KANAWOE Kossi (Trésorier Général). Le Directeur Exécutif a, dans son mot introductif, transmis aux responsables de l'antenne régionale de Kara, les chaleureuses salutations de la Présidente du Conseil d'Administration, Mme KA-DJIKI Tomwsam, qui les encourage à plus d'actions et d'engagement, afin de promouvoir le FTSCD dans la région de la Kara.

Les échanges et les discussions au cours de la réunion ont porté notamment sur :

- *La redynamisation de l'antenne régionale ;*
- *La mobilisation des ressources ;*
- *L'installation des sections préfectorales ;*
- *Les actions de communication et de lobbying pour plus de visibilité de l'antenne régionale.*

Les responsables du FTSCD de Kara ont saisi l'occasion pour présenter des doléances au directeur exécutif. Ces doléances sont relatives au problème des loyers du siège, à l'insuffisance du matériel bureautique et au problème de renforcement des capacités des membres. Compte tenu de leur pertinence, M. PLE Kérim a promis de rendre compte au Conseil d'Administration, en les invitant à plus d'initiatives et d'efficacité dans le travail pour impacter le développement des communautés de la région.

L'une des recommandations à cette réunion est la prise de contact avec les partenaires au développement de la région dans le cadre de la mobilisation des ressources.



*Image de la séance de travail*

## II- 2- CELEBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PAUVRES

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des pauvres, Le FTSCD a organisé une conférence de presse le 13 novembre 2023 à son siège à Lomé. L'activité vient en réponse au contexte de la septième édition de la célébration de cette journée dédiée aux pauvres axée sur le thème : « *Ne détourne ton visage d'aucun pauvre* ».

Dans son mot de bienvenue, M. Batalbana PLE a déclaré au nom de la Présidente du Conseil d'Administration du FTSCD que le but de cette activité est non seulement de solliciter une prise de conscience de la société sur la question de la pauvreté dans notre pays et partout dans le monde, mais également, d'amener les uns et les autres à réfléchir sur notre style de vie. Il en est de même que du niveau de précarité qui crée davantage plus de disparité et d'inégalité sociale autour de nous. « Nous voulons un monde juste et durable dans lequel chacun et chacune peuvent demander plus d'actions aux décideurs afin d'accorder un minimum de bien-être à tous les peuples de la terre. Les pouvoirs publics doivent axer leurs priorités dans la lutte contre la discrimination, l'exclusion et l'exploitation », a ajouté le représentant de la présidente du Conseil d'administration du FTSCD. Il a exprimé la reconnaissance du Forum aux plus hautes autorités du pays, au gouvernement, aux confessions religieuses et à toutes les bonnes volontés qui ne ménagent aucun effort pour apporter un peu de réconfort aux personnes et ménages en difficulté. Il les convie à en faire davantage. La conférence a été également marquée par un exposé sur le thème de la rencontre. Il a été développé par M. KAOULA Manzamisso, enseignant d'histoire et géographie de Collège d'Enseignement Général (CEG). L'orateur a fait savoir que le niveau de pauvreté est deux fois plus élevé en **milieu rural (58.8%)** qu'en **milieu urbain (26,5%)**. Ceci tient notamment à la concentration de la croissance économique dans les secteurs modernes et au faible accès à des services de qualité. La pauvreté est plus élevée au sein des ménages dirigés par les **femmes (45,7%)** que ceux dirigés par les **hommes (45,2%)**. Les femmes demeurent plus vulnérables, car ayant un accès limité aux opportunités économiques, à l'éducation, la santé et autres facilités socio-économiques de base. Par ailleurs, selon un rapport publié le **29 octobre 2020** par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), en 2019, l'indice de pauvreté se situait **à 45,5%** au niveau national contre **58,7% en 2011** soit une diminution de **13,2%**. Bien que le taux de pauvreté ait baissé de **61,7 % à 53.s %** entre **2006 et 2017**, la pauvreté et les inégalités restent très élevées, surtout dans les zones rurales, où **69 %** des ménages vivaient en dessous du seuil de pauvreté en **2015**.

La pauvreté ne se limite pas au manque de revenus ou de ressources productives qui garantissent des moyens de subsistance durables. Elle se manifeste aussi par la famine, la malnutrition, l'accès limité à l'éducation et aux services de base, la discrimination sociale, l'exclusion, ainsi que le manque de participation dans les prises de décision. Selon les données les plus récentes, plus de **736 millions** de personnes vivent en dessous du seuil international de pauvreté. Environ 10 pour cent de la population mondiale vit dans des conditions d'extrême pauvreté et se bat pour satisfaire des besoins élémentaires tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à un système sanitaire.

Pour le conférencier, nous devons remettre en question les normes sociales et les systèmes de croyance néfastes qui sous-tendent les rapports de force et les inégalités entre les genres, surtout lorsqu'elles affectent le plus, les femmes en situation de pauvreté. Pour y parvenir, il faut dénoncer les pratiques patriarcales qui empêchent les femmes de faire valoir leurs droits. On ne peut parler de la lutte contre la pauvreté sans ressortir l'impact

négatif des changements climatiques. Ils sont une catastrophe d'origine humaine qui a d'ores et déjà anéanti une partie des progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. La crise climatique rend les communautés vulnérables encore plus fragiles et exacerbe les risques de conflits et de destruction des ressources.

Pour combattre la pauvreté, M. KAOULA préconise, entre autres, la lutte contre les inégalités sociales, la répartition équitable des richesses, l'amélioration du vivre ensemble, et la hausse de la productivité. La célébration d'une journée spéciale dédiée aux pauvres est une journée mondiale explicitement voulue par le Pape François. Elle a été promulguée par l'Eglise catholique en 2017.



Participants à la conférence de presse

## II- 3- CELEBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A KARA

Le monde entier célèbre chaque 9 décembre la journée mondiale de lutte contre la corruption. Cette journée est couplée cette année du 20e anniversaire de la signature de la convention des Nations-Unies contre la corruption. Pour marquer ces événements, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a animé le samedi 9 décembre 2023 à Kara, une conférence-débats à l'intention des membres des organisations de la société civile et des médias de la Région. Le thème de cette conférence est : **« Rôle et engagement des OSC et des médias dans la promotion de la culture de dénonciation contre les actes de corruption »**. Cette rencontre a donc permis aux participants d'être édifiés à travers les communications relatives aux manifestations, causes et conséquences de la corruption, au contenu de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC). Ils se sont aussi appropriés la connaissance des Corps et Organes de lutte contre la corruption et aux moyens de dénonciation pour lutter contre les actes de corruption et le droit à la protection des dénonciateurs ou lanceurs d'alerte.

En cette circonstance, le directeur exécutif du FTSCD, M.PLE Kérim a fait l'inventaire des efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption au Togo depuis la ratification de la Convention des Nations-Unis ainsi que les réformes structurelles opérées à travers la mise en place des mécanismes de lutte contre ce mal qui contribue à la régression des économies des nations. Dans ses propos, il a relevé que la lutte contre la corruption est la responsabilité de tous. Il a invité les participants à mutualiser leurs efforts pour une lutte plus efficace et a rappelé que le Togo a ratifié la Convention des Nations-Unies contre la corruption depuis 2003.

De son côté, le représentant du maire de la Commune Kozah1, M. Palanga Kolou Edjowou dans son allocution de circonstance a salué l'initiative du Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement qui s'intègre à la vision du Chef de l'Etat; celle de combattre définitivement cette pratique qui sape les efforts de développement. Il a invité les médias et la société civile à jouer véritablement leur rôle pour décourager tous ceux qui se livrent aux actes de corruption pouvant nuire au développement du pays.



■ Le représentant du Maire de la Commune Kozah1 (au milieu) à l'ouverture



■ Photo de groupe après la conférence

## **II- 4- PLAIDOYER DU FTSCD POUR PLUS D'ENGAGEMENT DANS LA CONCRETISATION DU PROCESSUS DE DECLARATIONS DE BIENS ET AVOIRS**

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a plaidé pour plus d'engagement des autorités et de l'ensemble des acteurs dans la concrétisation effective du processus de déclaration de biens et avoirs au Togo, le mercredi 27 décembre 2023 à Lomé au cours d'une conférence de presse.

Cette rencontre sous le thème : « **Plaidoyer pour la concrétisation effective de la déclaration de biens et avoirs au Togo** » s'intègre dans les activités associatives de l'organisation. Dans son mot introductif, M. SALIFOU Ibrahim responsable administratif et financier au FTSCD a saisi l'occasion pour transmettre au nom des organisations membres du FTSCD ses félicitations et encouragements aux plus hautes autorités et gouvernants pour les diverses actions engagées par le Togo dans la lutte contre la corruption. Le vote de la loi organique 2020-003 et toute la batterie d'actions mise en place par l'Etat pour la déclaration des biens et avoirs en est également une preuve tangible pour ce qui concerne la lutte contre l'enrichissement illicite. Il a déclaré que la rencontre fait suite au constat selon lequel, depuis mars 2023 jusqu'à nos jours, la procédure de réception des déclarations des biens et avoirs auprès des assujettis n'a pas évolué. Ainsi donc, la sortie médiatique du FTSCD a pour objectif, d'adresser un message aux pouvoirs publics afin que ces derniers situent la population par rapport à l'évolution de l'enregistrement des déclarations des biens et avoirs.

Se référant aux diverses activités menées en vue de sensibiliser la population sur le contenu de la Loi Organique 2020-003 dès sa promulgation, le FTSCD se dit préoccupé par ce qui s'apparente aujourd'hui à un « arrêt momentané » de la procédure de déclarations des biens. En effet, l'un des évènements ayant marqué le début de l'année 2023, a été la déclaration des biens et avoirs des responsables des institutions de la République auprès du Médiateur de la République. Les images et les informations relayées par les médias en mars 2023 et les courriers envoyés à plusieurs assujettis ont réconforté le FTSCD sur cette nouvelle avancée dans la lutte contre l'enrichissement illicite au Togo. Le Chargé de Communication du FTSCD M. MENSAH John a rappelé à l'occasion, certaines étapes ayant marquées le processus mise en œuvre de la déclaration des biens et avoirs au Togo. Il s'agit de :

- i) l'adoption de la loi n° 2015-006 du 28 juillet 2015 portant création de la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées,
- ii) la prise du décret n° 2019-092/PR du 26 juin 2019 portant nomination du médiateur de la République,
- iii) l'adoption de la loi organique n°2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics,
- iv) l'adoption de la loi organique n° 2021-006 du 1<sup>er</sup> avril 2021 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des services du médiateur de la République,

v) la prise du décret n°2021-038/PR du 14 avril 2021 fixant l'organisation et le fonctionnement des services du médiateur de la République,

vi) l'adoption de la loi organique n° 2021-013 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 modifiant la loi organique fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics,

vii) la prise du Décret N° 2021 - 091 /PR du 25/08/21 précisant et complétant les modalités d'organisation, de protection, de conservation et de sécurisation des déclarations des biens et avoirs,

viii) le 25 octobre 2021, le Médiateur de la République, Mme Awa Abdou-Nana Amadou Daboya, a officiellement prêté serment devant la Cour Constitutionnelle,

ix) le 24 janvier 2022, le Médiateur de la République Mme Awa Nana-Daboya a posé un acte devant la Cour Constitutionnelle, en déclarant ses biens et avoirs. Un exemple fort pour inciter tous les autres assujettis à emboîter les pas,

x) le 31 janvier 2023, le Médiateur de la République lance officiellement au Centre Agora Senghor, la campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les conditions fixant la déclaration de biens et avoirs,

xi) le 21 février 2023 le Médiateur de la République, Mme Awa Nana-Daboya, a rencontré et échangé avec les membres du gouvernement. Présidée par le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, la séance a permis à tous d'avoir désormais une même compréhension de la lettre de la modification constitutionnelle intervenue le 15 mai 2019, qui a élargi la liste des personnes assujetties à l'obligation de déclaration des biens et avoirs, en y intégrant toutes les institutions de la République, l'ensemble des hautes personnalités et les hauts fonctionnaires, les responsables des entreprises publiques, des sociétés d'économie mixte et des organes de passation de marchés publics ainsi que tous les agents publics professionnellement exposés aux risques de corruption,

xii) le mardi 28 février 2023, une nouvelle étape a été franchie dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de déclaration des biens et avoirs, avec la prestation de serment de trois greffiers et de quatre assesseurs. La cérémonie de cette prestation de serment, s'est déroulée au siège de l'institution du Médiateur de la République à Lomé,

*Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement a été l'une des rares associations au plan national à s'être beaucoup investie dans la sensibilisation, l'information et la vulgarisation de la loi organique n°2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics. La contribution citoyenne du FTSCD dans la vulgarisation de la loi 2020-003 s'est faite par diverses activités de 2020 à 2021. On retiendra parmi celles-ci :*

- l'atelier de sensibilisation sur la loi organique 2020-003 le 10 juillet 2020 à l'endroit des professionnels des médias, des représentants des organisations de la société civile et de l'administration publique au Centre Agora Senghor de Lomé,
- les émissions radios portant sur le contenu de la loi organique 2020-003,
- La diffusion de communiqués sur la loi organique 2020-003 à travers les radios,
- La confection et diffusion du spot audio véhiculant un message sur le contenu de la loi organique 2020-003,
- Les encarts de presse sur la loi organique 2020-003 dans les journaux de la place,
- La transmission de 350 exemplaires de la loi organique à titre symbolique et d'information aux membres du gouvernement, aux groupes parlementaires, aux partis politiques, ambassades et partenaires au développement,
- La transmission de 950 exemplaires de la loi organique 2020-003 aux Préfets, Maires des communes, responsables des administrations publiques et privées, OSC et médias,
- L'organisation à Kara le 9 décembre 2020, d'un atelier d'information et de sensibilisation sur la loi organique 2020-003. La rencontre a été suivie d'une remise d'exemplaires de ladite loi aux participants.

Clôturant les travaux de cette conférence, les responsables du FTSCD ont laissé entendre que des courriers seront adressés aux autorités dans le cadre du plaidoyer pour la concrétisation effective de la déclaration de biens et avoirs au Togo.



■ Les responsables du FTSCD à cette occasion

## **CHAPITRE III**

# **ACTIVITES AUXQUELLES LE FTSCD A PRIS PART**



### **III- 1- PARTICIPATION DU FTSCD A LA VISIOCONFERENCE DE LA REVUE NATIONALE DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES**

La revue nationale de mise en œuvre des réformes à fin décembre 2022 dans les ministères et institutions de l'Etat s'est déroulée par visioconférence le jeudi 19 janvier 2023. Cette revue initiée par le ministère de l'Economie et des Finances, intervient après la 4è session des réunions trimestrielles de suivi des réformes de l'année 2022 tenue en décembre dernier. Elle a connu la participation d'une centaine de cadres des départements ministériels et des institutions de l'Etat, du secteur privé, des organisations de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers.

A l'invitation du Ministère de l'Economie et des Finances, le Directeur Exécutif du FTSCD M. PLE Kérim a pris part à cette revue qui a été une occasion pour les acteurs de faire le point des réalisations de l'année 2022 ; d'identifier les forces et faiblesses dans la mise en œuvre des réformes en 2022. Il s'est également agi de faire des propositions en vue d'actualiser des réformes pour la période 2023-2025 et dans l'élaboration des Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA 2023).

Le rapport de mise en œuvre des réformes à la fin du mois de décembre 2022 dans les ministères et institutions de l'Etat a été présenté par M. Kpowbié Tchasso Akaya SG du Ministère de l'Economie et des Finances. Il s'agit de l'état de mise en œuvre des réformes prioritaires de la feuille de route, des réformes opérationnelles notamment les réformes de la gestion des finances publiques et les réformes au niveau sectoriel. S'agissant des réformes de la gestion des finances publiques et des réformes au niveau sectoriel, il ressort des résultats que les taux d'exécution physique et financière se situent respectivement à 75% et à 68% à fin décembre 2022.

Les participants ont échangé sur les mesures d'accompagnement à prendre pour améliorer davantage la mise en œuvre des réformes, il s'agit notamment de la mise en place des structures d'audit et d'inspection au sein des départements ministériels et institutions de l'Etat. Ils ont proposé par ailleurs, d'insérer les réformes communautaires UEMOA dans les PTBA 2023 des réformes des ministères et d'opérationnaliser le fonds d'études destiné à la réalisation des études dans la mise en œuvre du programme des investissements publics. Les parties prenantes proposent également que l'Etat dote les ministères de lignes budgétaires pour leur permettre de renforcer les capacités des agents. Elles suggèrent aussi le renforcement des capacités du Secrétariat permanent chargé des réformes par la mise en place d'une cellule pour la collecte et l'analyse des informations statistiques sur les réformes.

Le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, M. Kpowbié Tchasso Akaya a relevé l'importance des revues qui constituent un cadre d'analyse avec tous les acteurs permettant de recueillir les contributions et d'améliorer le suivi et la mise en œuvre des réformes. Il a remercié les participants pour leurs propositions pertinentes et les observations formulées pour améliorer la conduite des réformes.



■ Quelques participants à la visioconférence

### III- 2- PARTICIPATION DU FTSCD A LA REUNION DE LA BANQUE MONDIALE SUR LE NOUVEAU CADRE DE PARTENARIAT PAYS CPP 2023-2027

Depuis 2010, le Togo a renoué avec les exercices de planification, d'élaboration d'une vision du Togo 2030, avec l'ambition de jeter toutes les bases politiques, économiques et sociales pour un Togo de paix, une nation moderne avec une croissance inclusive et durable. Cette vision est en adéquation avec les actions des partenaires au développement ainsi que certaines institutions internationales. C'est dans cette dynamique que la Banque Mondiale a organisé le 24 janvier 2023 à son siège à Lomé, une réunion de travail avec les représentants des organisations de la société civile et des médias. Monsieur ATAKPA Isidore chef des programmes du FTSCD a représenté l'association à cette réunion. Cette rencontre organisée par la représentation de la Banque Mondiale au Togo se situe dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie de partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et la République togolaise pour la période 2023-2027.

Elle a permis de recueillir les suggestions des participants sur les priorités de développement actuelles et futures du pays, afin de s'assurer de leurs prises en compte dans le Cadre de Partenariat Pays (CPP) sur les quatre prochaines années. Il s'agit d'une consultation qui permettra de définir une approche sélective et intégrée de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale au Togo de 2023 à 2027.



■ Quelques acteurs de la réunion de consultation de la Banque Mondiale

### **III- 3- PARTICIPATION AU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE DECLARATION DE BIENS ET AVOIRS DES HAUTES PERSONNALITES ET HAUTS FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Mobiliser les citoyens autour du processus de déclaration de biens et avoirs, informer et sensibiliser sur son importance et enjeu, susciter la confiance et l'adhésion des assujettis au processus, accroître la visibilité du Médiateur de la République par la présentation de ses missions, de son organisation et de son fonctionnement. Ce sont, entre autres, les objectifs de la campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la déclaration des biens et avoirs dont les activités ont été solennellement lancées, mardi 31 janvier 2023, à Lomé. La cérémonie du lancement présidée par le ministre des Droits de l'Homme, en charge des Relations avec les Institutions de la République, M. Christian Trimua, représentant la cheffe du gouvernement, a connu naturellement la présence du Médiateur de la République, Mme Awa Nana-Daboya, des membres du gouvernement, des responsables d'institutions, des membres du corps diplomatique, de diverses personnalités et invités.

En effet, aux termes des dispositions de la loi Organique 2021- 013 du 1er juillet 2021 modifiée, sont assujettis à l'obligation de déclaration de biens et avoirs, les représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, les membres des institutions de la République et des autorités administratives indépendantes, les élus locaux, les autorités politiques, militaires ainsi que tous les fonctionnaires impliqués dans la gestion des deniers publics.

Ainsi, pour une mise en œuvre réussie du processus, la mobilisation de tous les acteurs concernés, en vue de l'appropriation du contenu des textes, des mécanismes et concepts de la déclaration des biens et avoirs est nécessaire. L'initiative de cette campagne nationale voulue par le Médiateur de la République, aurait permis de renforcer la confiance et l'adhésion des populations vis-à-vis du processus et de créer les conditions d'une bonne

collaboration entre l'administration et les administrés. La campagne s'est déroulée dans le Grand Lomé et dans les cinq régions économiques du Togo. Elle a été meublée par des ateliers d'information et d'échanges avec des travaux articulés autour de communications thématiques suivis de débats. « Un aperçu sur l'institution du Médiateur de la République Togolaise : Mission, organisation et fonctionnement », « la procédure de la déclaration de biens et avoirs au Togo » puis « une présentation du formulaire de déclaration de biens et avoirs dans ses différents feuillets » sont des thèmes qui ont permis aux participants d'être édifiés sur le contenu du processus.

Saluant l'initiative, le ministre Christian Trimua a indiqué que le processus de déclaration de biens et avoirs s'inscrit dans la droite ligne des efforts du gouvernement à promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, à garantir l'intégrité et la probité des services de l'État et à prévenir l'enrichissement illicite chez les hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics. Monsieur SALIFOU Ibrahim a représenté le FTSCD à cette rencontre.



Diverses personnalités et autres invités à la cérémonie

### **III- 4- LE FTSCD A PRIS PART AU LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET BONNE GOUVERNANCE FINANCIERE DE LA GIZ.**

Le ministère de l'Economie et des Finances a organisé, en partenariat avec la coopération allemande GIZ, une cérémonie de lancement officiel du projet Bonne gouvernance financière GFG (Good Financial Governance), le jeudi 9 février 2023 à Lomé. A l'invitation de la GIZ, le FTSCD représenté par monsieur SALIFOU Ibrahim, a pris part au lancement de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du nouveau partenariat germano-togolaise pour les réformes, lequel partenariat a été signé en juin 2021. L'objectif du projet est d'améliorer la gestion des finances publiques dans le pilotage des réformes, la mobilisation des ressources propres, le contrôle de l'efficience économique et la conformité de leur utilisation. Il est financé par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

Le projet couvre trois domaines stratégiques à savoir l'amélioration du climat des affaires et d'investissements, le renforcement de la transformation agro-industrielle et ses chaînes de valeur, et la promotion de la bonne gouvernance et du développement des territoires. La cérémonie de lancement a été couplée d'un atelier de validation du plan opérationnel des activités et sa mise en œuvre. La rencontre a réuni les différents acteurs impliqués dans ce projet. Il s'agit des représentants du ministère en charge de l'Economie, du secrétariat permanent chargé du suivi des politiques de réformes, de la cour des comptes, de l'Office togolais de recettes et des structures de contrôle des finances.

Au cours des travaux, le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, Akaya Kpowbié Tchasso a déclaré que l'ambition du gouvernement est de mettre en œuvre des réformes à travers différentes stratégies de développement dont le Plan national de développement (PND 2018–2025). « Les réformes vigoureuses dans le système de gestion des finances publiques permettent de maintenir un cadre macro-économique stable, de gagner la confiance des partenaires techniques et financiers et de les motiver à continuer à accompagner le Togo à travers des programmes et projets de développement », a-t-il fait valoir.

De son côté, le représentant de la directrice de la GIZ, Dr Omnia Aboukorah-Voigt a relevé que la GIZ mesure à sa juste valeur, le niveau d'attente des autorités et surtout de la population togolaise dans le cadre de la bonne gouvernance financière. Il s'est réjoui de l'engagement du ministère en charge de l'Economie dont les orientations ont permis d'élaborer ce projet dans une approche coordonnée et qui prend en compte les besoins réels des institutions partenaires.



■ Photo de famille à la cérémonie de lancement du projet (GFG)

### **III- 5- LE FTSCD A LA CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES ORGANISEE PAR LA HAPLUCIA**

En prélude à la journée internationale des droits de la femme, la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) a, en collaboration avec le ministère en charge de la Promotion de la femme et le bureau des femmes engagées contre la corruption, a organisé une conférence-débat. C'était le mardi 7 mars 2023 à Lomé. Se basant sur le thème général de cette édition qui stipule : « **pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité de sexes** », cette conférence-débat a pour thème « **contribution des femmes dans la lutte contre la corruption** ». Il était question à travers cette assise d'inviter les Etats et les acteurs impliqués à mettre en exergue le numérique et le digital. Il s'agit de donner une éducation numérique inclusive aux femmes afin de contribuer à l'atteinte d'un monde digital idéal. Dans son allocution de circonstance, le président de la HAPLUCIA M. ABA Kimelabalou, a relevé que cette célébration permet de contribuer et de consolider les garanties d'accès des hommes et des femmes au digital, de renforcer les initiatives entreprises, de soutenir les projets innovants, sensibles au genre et de lutter contre les violences numériques. « Quelle que soit la stratégie retenue pour les questions relatives au genre, il est essentiel de promouvoir un changement de paradigme dans les règles et les pratiques institutionnelles pour que ces initiatives puissent être durables et couronnées de succès », a-t-il dit.

Au cours de la rencontre, trois communications ont été présentées respectivement par Mme Folly-Notsron Soke, chargée de la promotion des activités de la femme, Mme Tchemi M'mah, 1er rapporteur de la HAPLUCIA et Mme Dosseh Sonia, chargée du réseau des organisations des femmes contre la corruption. Ces communications étaient relatives à l'historique de la journée internationale de la femme, à la présentation et la mission de la HAPLUCIA et à la contribution de la femme à la lutte contre la corruption. Ceci, afin de motiver l'engagement des femmes aux côtés de la HAPLUCIA pour mener à bien, la lutte contre la corruption. Les femmes étant une couche sociale très vulnérable, cette rencontre consiste à partager les expériences des uns et des autres dans la lutte. Par ailleurs, très douées et talentueuses, les femmes peuvent atteindre les couches les plus vulnérables qui sont victimes en matière de corruption.



■ Photo immortalisant la rencontre

### **III- 6- PARTICIPATION A LA CELEBRATION DE LA JOURNEE DE L'EUROPE ORGANISEE PAR LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE (UE) AU TOGO**

La journée de l'Europe est célébrée, chaque 9 mai dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne, pour commémorer la Déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950. Cette journée est donc considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne selon Joaquín Tasso Vilallonga Ambassadeur de l'UE au Togo. Il a déploré la situation actuelle de l'Europe avec la hausse des prix de l'énergie et des hydrocarbures et la vie chère.

La journée a été placée sous le double signe de l'unité et de la solidarité européenne. Au Togo, elle vise à célébrer la longue amitié entre le Togo et l'Union européenne. Cette date a été donc marquée par un dîner de gala à la délégation de l'Union européenne. Au cours de ce dîner, l'ambassadeur de l'Union européenne au Togo est revenu sur les relations qui lient le Togo et l'UE, tout en relevant les priorités actuelles de leur partenariat.

Au rang des invités, on pouvait remarquer la présence des ministres en charge de la Promotion de la consommation locale Kodjo Adedze, de celui de la promotion de l'investissement Rose Kayi Mivédor-Sambiani, des autorités locales, administratives et des organisations de la société civile, ainsi que de la présidente du FTSCD, Mme KADJIK A. Bénédicte.



■ Officiels et invités à la réception



■ Officiels et invités à la réception

### **III- 7- ORGANISATION D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL ET DANS LE GOLFE DE GUINEE**

L’Institut d’Etudes Stratégiques (IES) de l’Université de Lomé a ouvert le 25 novembre 2023, un colloque international sur la lutte anti-terrorisme au Sahel et dans le Golfe de Guinée à Lomé. Ce colloque international auquel le FTSCD a participé vise à faire un bilan global sur la situation sécuritaire, politique et humanitaire, ainsi que de la lutte du Togo contre le terrorisme et contre l’extrémisme violent durant ces trois dernières années. Il s'est agi aussi de retracer à partir de l’expérience des autres Etats, le mouvement de diffusion du terrorisme en Afrique occidentale, et de dresser un tableau prospectif pour les prochaines années en dégageant des propositions concrètes de politiques publiques pour les Etats concernés.

Organisé avec le soutien financier et technique du Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC), ce Colloque international sur le terrorisme tenu à Lomé, a accueilli plusieurs représentants des instituts de recherche ou d’experts en matière sécuritaire du Ghana, du Mali, du Nigéria, du Niger, du Burkina Faso et du Togo. Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement a été représenté à cette rencontre par M. MENSAH John, chargé de communication. Ce rendez-vous scientifique a été structuré en 4 panels précédés d'une conférence inaugurale prononcée par un expert des Nations Unies. L’exposé inaugural a porté sur une vue géopolitique panoramique du phénomène du terrorisme dans le monde et en Afrique, en parcourant transversalement les types de réponses expérimentées ici et là.

Au cours des travaux, les différents universitaires ont dressé un bilan de la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent en Afrique de l’Ouest, avant de faire ressortir un bilan critique des politiques publiques du Togo en matière de lutte contre le terrorisme durant ces trois dernières années. Ils ont à cet effet posé une analyse critique des stratégies mobilisées par les Etats, en dégageant les carences, les insuffisances et les éléments positifs. Ils ont en outre amorcé une réflexion stratégique sur la sécurité collective en Afrique de l’Ouest, promu et encouragé le partage des bonnes pratiques entre les instituts de recherche, en matière de terrorisme dans la sous-région ouest-africaine.

En ouvrant les travaux, le président de l’Université de Lomé, M. Adama kpodar a souligné que la sous-région Ouest-africaine est confrontée à des problèmes de sécurité collective et d’instabilité institutionnelle dus à la montée en puissance des actes terroristes et d’extrémisme violent, phénomènes qui jadis, étaient étrangers à l’Afrique subsaharienne. Il a émis le vœu que les recommandations qui sortiront du colloque constituent une référence pour la sous-région en matière de lutte contre le terrorisme.



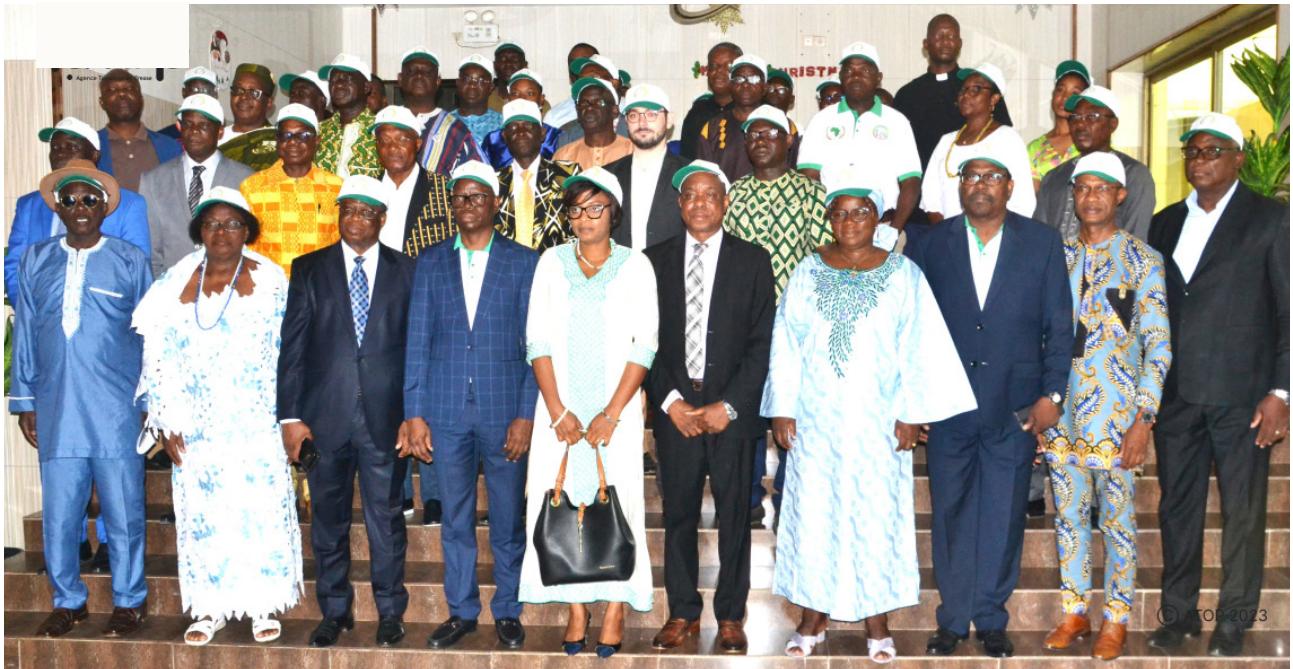
■ Acteurs ayant pris part au Colloque International

### **III- 8- LE FTSCD A PRIS PART A LA CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ORGANISEE PAR LA HAPLUCIA**

Une conférence-débat sur le thème : « *Les 20 ans de la convention des nations unies contre la corruption : unir le monde contre la corruption* » s'est tenue, le 8 décembre 2023 à Lomé, en prélude à la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption, observée chaque 9 décembre. Cette rencontre initiée par la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) a permis de faire le bilan des 20 années de mise en œuvre de cette convention, notamment au Togo et de plancher sur les stratégies pour éradiquer le phénomène. Instituée depuis le 31 octobre 2003 par les Nations-Unies, elle a pour but de promouvoir et renforcer les mesures visant à prévenir et combattre la corruption de manière plus efficace. Elle vise aussi à faciliter et appuyer la coopération internationale et l'assistance technique aux fins de prévenir et de lutter contre la corruption, faciliter le recouvrement des avoirs et promouvoir l'intégrité, la responsabilité et la bonne gestion des affaires et biens publics.

La célébration de cette journée a été une occasion pour sensibiliser le public sur les effets néfastes de ce fléau. La conférence a été déclinée en 4 communications à savoir : « Le bilan de la mise en œuvre de la Convention des nations unies contre la corruption (CNUCC) », « Le mécanisme d'examen de l'application de la CNUCC », « La contribution de la Cour des comptes à la mise en œuvre de la CNUCC » et « Les efforts de la société civile en matière de lutte contre la corruption au Togo ». Le président de la HAPLUCIA, M. ABA Kimelabalou a indiqué que, 20 ans après la signature et l'adoption de cette convention, plusieurs progrès ont été enregistrés au Togo. Sur le plan des mesures préventives, dit-il, le Togo a créé des organes de contrôle et de régulation, entre autres, la Cour des Comptes (CC), l'Inspection Générale d'Etat (IGE), l'Inspection Générale du Trésor (IGT), l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Office Togolais des Recettes (OTR) et la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF).

La HAPLUCIA, selon son président, a été créée pour combattre et faire de la sensibilisation afin d'amener les populations à changer de mentalité et de comportement. « Sur le plan de la répression et tout ce qui concerne la HAPLUCIA, plus de 80 plaintes et dénonciations ont été enregistrées, et sont à divers niveaux de traitement », a précisé M. ABA Kimelabalou. Il a ajouté que la Haute Autorité a également élaboré la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées qui est en attente d'être approuvée par le gouvernement. M. Aba a fait ressortir que, malgré les avancées significatives, de nombreux défis restent encore à relever. Il s'agit, entre autres, de l'adoption de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées, du renforcement du pouvoir d'investigation de la HAPLUCIA, de l'accentuation de la répression des faits de corruption et d'infractions assimilées, et du renforcement du mécanisme de protection des lanceurs d'alertes. « Effectivement, pour que la lutte contre la corruption puisse vraiment réussir, une prise de conscience collective de la part de chaque citoyen est indispensable. Alors, engageons-nous dès maintenant, conjuguons nos efforts afin de lutter contre la corruption et bâtir ensemble un avenir meilleur pour nos enfants », a-t-il conclu.



■ Photo de famille à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption

## **CHAPITRE IV : COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS ET PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT**



## **IV- 1- RENCONTRE DU FTSCD AVEC LE REPRESENTANT DE LA CEDEAO AU TOGO**

En tant qu'organisation de la société civile, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement a participé à diverses activités de la représentation de la CEDEAO au Togo. Il a bénéficié d'un appui financier de cette organisation pour la mise en œuvre du projet sur l'organisation d'une Table Ronde le 21 novembre 2016 à Lomé sur le thème : « Appropriation des projets et programmes de la CEDEAO à l'endroit des organisations de la société civile et des médias ».

Dans le souci de consolider cette collaboration, une délégation du FTSCD conduite par Mme KADJIKA T. Bénédicte, présidente du conseil d'administration a rencontré le représentant résident de la CEDEAO au Togo, M. Barros Bacar BANJAI. C'était le 5 avril 2023 au siège de la représentation de la CEDEAO à Lomé. Mme Kadjika a saisi l'occasion pour présenter au représentant, son organisation, ses domaines d'intervention et certaines de ses activités. M. Barros a apprécié la démarche du FTSCD et félicité ses responsables pour les activités menées. Il les a encouragés à œuvrer plus pour le bien des populations, de la communauté ouest-africaine en contribuant ainsi au développement du Togo. M. Barros a réitéré sa disponibilité à apporter l'appui de son institution au Forum en cas de besoin.

## **IV- 2- LE PRESIDENT DE LA HAPLUCIA RECOIT UNE DELEGATION DU FTSCD**

L'un des domaines d'intervention du FTSCD est la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Dans ce cadre, l'organisation a toujours collaboré avec la HAPLUCIA. Ayant renouvelé ses instances dirigeantes, le FTSCD a jugé important de rencontrer les structures et organisations partenaires comme la HAPLUCIA afin de les tenir informer des nouvelles dispositions. Profitant du rendez-vous que le président de la Haute Autorité, M. ABA Kimelabalou leur a accordé ce 19 octobre 2023, Mme KADJIKA T. Bénédicte présidente du FTSCD a d'abord félicité le président de la Haute Autorité pour sa nomination à la tête de son institution. Elle lui a présenté de façon sommaire, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD), ses activités et domaines d'intervention. Mme Kadjika a rassuré au président de la HAPLUCIA sur la disponibilité de son organisation à œuvrer aux cotés de la Haute Autorité pour toute action devant contribuer à la lutte contre la corruption.

A son tour, M. ABA Kimelabalou, a remercié ses interlocuteurs pour les mots aimables à son endroit. Il les a félicités et encouragés pour leurs activités relatives à la lutte contre la corruption car celles-ci cadrent avec les attributions de la HAPLUCIA. Le président de la Haute Autorité a ajouté que les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer dans la prévention et la lutte contre la corruption conformément aux dispositions de la Convention des nations unies contre la corruption.



■ Le Président de la HAPLUCIA au milieu de la délégation de FTSCD

#### **IV- 3- UNE DELEGATION DU FTSCD RECUE PAR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Une délégation du FTSCD a été reçue par le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, le 14 décembre 2023. Cette rencontre a permis aux membres du Forum de présenter aux responsables du Secrétariat Général, le FTSCD, ses activités et domaines d'intervention. Les discussions ont porté sur l'objectif, les domaines d'intervention et activités du FTSCD. Le souhait du FTSCD d'être pris en compte dans la liste des OSC travaillant avec le ministère de l'Economie et des Finances et du secrétariat général à été évoqué. Le FTSCD a sollicité également l'appui du Secrétariat Général pour sa prise en compte dans la mise en œuvre de certains projets et programmes pilotés par le ministère.

Ces institutions ont accueilli favorablement la démarche du FTSCD dont les actions menées sur le terrain ne les laissent pas indifférent. Ceci leur a motivé à inviter le FTSCD à prendre part ce jour-là à une réunion de la Coordination du Millénium Challenge.

#### **IV- 4- LE FTSCD RECU AU CENTRE REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LE DESARMEMENT EN AFRIQUE (UNREC)**

L'un des domaines d'activités du FTSCD est la culture et la promotion de la paix. C'est dans ce cadre que ses premiers responsables ont demandé à rencontrer le bureau du Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC). Répondant au rendez-vous qui leur a été accordé, une délégation du FTSCD conduite par sa présidente a été reçue au siège du Bureau de l'UNREC à Lomé le 14 mai 2023. C'est la Cheffe des Programmes qui a reçu les membres du Forum qui lui ont présenté leur organisation, ses activités et domaines d'intervention. Lors de la rencontre, ils ont sollicité l'appui de l'UNREC pour leurs activités en lien avec la prévention et la gestion des crises, la lutte contre l'extrémisme violent et la résolution des conflits. Les responsables de l'UNREC

ont marqué leur intérêt pour les questions traitant de la sécurité, du désarmement et de la paix. Travaillant avec la société civile, l'UNREC a remercié le FTSCD pour l'intérêt accordé aux questions de paix et marqué sa disponibilité à associer le Forum au moment opportun à ses activités.

## IV- 5- LE FTSCD RENCONTRE LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Répondant à la demande de rendez-vous que leur a accordé Mme Awa Nana-Daboya Médiateur de la République, une délégation du Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) composée de Mme KADJICA T. Bénédicte (Présidente) et de M. PLE Kérim (Directeur exécutif) a été reçu au siège de cette institution.

Situant l'objectif de leur visite en lien avec leurs activités, la Présidente du FTSCD a avant tout adressé ses félicitations et remerciements à Mme le Médiateur de la République pour le lancement de la campagne nationale de sensibilisation et d'information sur la loi n° 2020-003 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics. La cérémonie de ce lancement a eu lieu le 31 Janvier 2023 au Centre Agora Senghor de Lomé. Elle a ensuite exprimé sa gratitude à Mme AWA Nana-Daboya pour avoir invité le FTSCD à prendre part à cette manifestation.

Le FTSCD ayant mené des activités de sensibilisation sur le contenu de la loi n° 2020-003 au cours des deux dernières années précédentes, sa Présidente a exprimé la disponibilité de son organisation à apporter sa contribution aux côtés du Médiateur de la République en cas de besoin. Mme KADJIKA a également exprimé la volonté du FTSCD à collaborer avec le Médiateur de la République pour leurs activités traitant de la promotion de la bonne gouvernance et de la consolidation de la paix.

Répondant à la Présidente du FTSCD, Mme le Médiateur de la République a salué la démarche de l'association et félicité cette dernière pour ses activités associatives au côté des pouvoirs publics. Quant à la prise en compte du FTSCD dans la campagne nationale, Mme AWA Nana-Daboya a rassuré la délégation du FTSCD que la société civile ne sera pas du reste pour cette activité d'importance capitale. Elle a promis que le moment venu le FTSCD pourra aussi y prendre part.

## **CHAPITRE V : ACTIONS DE COMMUNICATION**



## V- 1- EMISSIONS RADIOS

La communication revêt une place cruciale dans la réalisation des actions du FTSCD afin d'informer, sensibiliser, éduquer les populations sur un certain nombre de sujets majeurs. C'est dans cette logique que plusieurs émissions radios ont été réalisées avec le concours de certains médias de la place. Notamment, Radio Lomé, Radio Carré Jeune, Radio communautaire Dapaong et Radio Zéphyr.

Les sujets abordés au cours des émissions ont porté sur : la pauvreté et la corruption, les conséquences de la corruption, la paix et le développement, les conséquences de la corruption sur les droits sociaux, économiques et culturels, la célébration de la journée mondiale des pauvres, la journée mondiale de lutte contre la corruption, etc. D'autres sujets comme, le rôle et l'importance des élections régionales, le concept de la chefferie traditionnelle et le vivre ensemble ont fait également objet de discussion sur les médias.

### Radio Lomé :

**18/01/2023** : Emission droit et devoirs du citoyen. Thème : « Les conséquences de la corruption sur les droits de l'homme, droits économiques sociaux et culturels »

**04/02/2023** : Emission Rendez-vous Citoyen. Thème : « Loi portant déclaration de patrimoine au Togo, quels impacts dans la lutte contre la corruption et sur l'économie nationale ? »

**23/10/2023** : Emission Rendez-vous Citoyen. Thème : « Rôle et importance des élections régionales dans le processus de décentralisation au Togo »

**13/11/2023** : Emission Rendez-vous Citoyen. Thème « Rôle et importance de la chefferie traditionnelle dans l'enracinement de la démocratie locale »

**27/11/2023** : Emission Droits et devoirs du citoyen. Thème : « Rôle et mission d'un Chef traditionnel dans la consolidation du vivre ensemble au sein de sa communauté ».

### Radio Zéphyr :

**06/02/2023** : « Bilan de la campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur la loi portant déclaration des biens et avoirs par le FTSCD »

### Radio Carré jeune :

**16/02/2023** : Emission «Les acteurs de développement». Thème : « Importance et nécessité de la prévention et de la lutte contre la corruption ».

## **CONCLUSION**

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a pu réaliser toutes ses activités grâce au travail, à l'engagement, à la contribution de tous et au soutien des partenaires techniques.

C'est le lieu d'adresser toute notre reconnaissance et gratitude à ces partenaires qui nous ont impliqué dans leurs programmes, ateliers et formations.

Au regard des objectifs fixés par le FTSCD, à savoir, disposer des représentations ou des bureaux dans toutes les régions et préfectures du pays, de professionnaliser sa gestion, renforcer les capacités de ses membres et d'équiper le siège en matériel informatique, en ressources humaines et en matériel roulant, nous espérons une poursuite plus poussée de ce partenariat afin de faire du Forum, un partenaire imparable du développement au profit des populations togolaises.

Le Forum devra procéder dans une prochaine étape, en nouant des partenariats à l'international et mobiliser suffisamment des ressources pour l'atteinte de ses objectifs.









# RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2023

**Forum Togolais de la Société Civile  
pour le Développement (FTSCD)**  
Tel : +228 90 19 51 10  
+228 91 25 57 74 / +228 91 52 66 67  
E-mail : [ftscd24@yahoo.fr](mailto:ftscd24@yahoo.fr).